

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 6 DECEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le six décembre, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

*Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15*

*En exercice : 15*

*Qui ont pris part au vote : 13*

**Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Sandrine GAYET ; Alain GUIMET ; Frédéric GEROMIN ; Vincent PELLETIER ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Laurence LEROUX ; Stéphane MASTROPIETRO ; ; Jean-Paul BELLIN ;**

**Procurations : Thierry MAZILLE à Stéphane MASTROPIETRO ; Catherine REAULT à Sandrine GAYET ; Céline BERNIGAUD à Coralie BOURDELAIN**

**Absents : Lionel FIAT ; Christelle DEROUET**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Sandrine GAYET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu' elle a acceptées.

Date de la convocation : 30 novembre 2016

Séance ouverte à 18h30

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR PROJET CONSTRUCTION 4 CLASSES ET REHABILITATION ET MISE EN ACCESSIBILITE PMR DU BATIMENT ECOLE/MAIRIE	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
2	DEMANDE DE SUBVENTION ETAT POUR PROJET CONSTRUCTIONS 4 CLASSES ET REHABILITATION ET MISE EN ACCESSIBILITE PRM DU BÂTIMENT ECOLE MAIRIE	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
3	DEMANDE DE SUBVENTION AU FIPHFP POUR PROJET DE REHABILITATION ET MISE EN ACCESSIBILITE DU BATIMENT ECOLE/ MAIRIE	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0

4	DEMANDE D'AIDE A LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES POUR PROJET CONSTRUCTION 4 CLASSES ET REHABILITATION ET MISE EN ACCESSIBILITE PMR DU BATIMENTE ECOLE/MAIRIE	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
5	AUTORISATION A SIGNER LE PERMIS DE CONSTRUIRE DU DOSSIER ECOLE/MAIRIE	pour contre abstention NPPP	10 0 3 0
6	ENTREE DANS LE CAPITAL DE LA CENTRALE VILLAGEOISE DU GRESIVAUDAN MISES A DISPOSITION DES TOITURES DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA CURE ET DE L'EGLISE (projet Grési 21) ET AUTORISATION DE DEPOSER UNE DECLARATION DE TRAVAUX	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
7	DEMANDE DE SUBVENTION POUR NATURA 2000 (pour l'année 2017)	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
8	TRANSFERT DU CENTRE DE LOSIRS SANS HEBERGEMETN (enfance/jeunesse) A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRESIVAUDAN	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
9	TRANSFERT DE COMPETENCE DE LA MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AU SEDI	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0

Séance Levée à 19h45.

Bernard MICHON  
Maire de Revel,